

# La Fabrique POLA et la Nouvelle Agence Architectes, Prix du Projet Citoyen 2019

La Fabrique POLA, La Nouvelle Agence Architectes de Bordeaux et les Habitants de la Fabrique, sont les lauréats du Prix du Projet Citoyen 2019 pour leur démarche innovante et singulière d'association, de concertation et de co-production du bâti, entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et « maîtrise d'usage ».

Créé en 2001 à l'initiative de l'Unsa, placé sous le haut parrainage du ministre de la Culture, le Prix du Projet Citoyen distingue une démarche concertée, exemplaire, mise au service des projets d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement et de paysage (programmation, études et réalisation, suivi après construction...).

Ce prix récompense les acteurs d'un parcours exemplaire de concertation : maître d'ouvrage, architecte et usager-citoyen

Ce Prix qui se veut humaniste reconnaît à l'utilisateur sa qualité de maître d'usage et honore conjointement les acteurs d'un parcours ayant conduit à une véritable co-construction du projet : habitants et usagers ayant participé à l'opération, maître d'ouvrage ayant su rassembler toutes les énergies, auteur architecte ayant su intégrer ces dynamiques communes.

Le jury de l'édition 2019 du Prix du projet citoyen a choisi de récompenser un projet particulièrement singulier. Porté par une communauté d'artistes et de professionnels de l'économie créative, le projet a transformé un hangar sur le quai de Brazza, rive droite à Bordeaux, en équipement culturel accueillant ateliers d'artistes, bureaux, espaces d'exposition, tourné vers les publics.

Transformation collective d'un entrepôt en fabrique artistique et culturelle. Le projet remarquable salué par ce prix pour 2019 est porté conjointement

par La Fabrique Pola, La Nouvelle Agence architectes et les habitants de la Fabrique Pola. Ces habitants constituent un agencement coopératif de 25 organisations culturelles, autonomes et agissantes, chacune dans le champ des arts visuels, en lien avec une équipe d'appui dédiée à l'animation de processus et de coopération. Cette dynamique prend appui depuis 2019 sur un nouvel équipement professionnel mutualisé définitif qui offre de nouveaux axes de développement, notamment pour renforcer l'offre de services et d'appuis aux professionnels, axe identifié lors des concertations territoriales du Schéma d'orientation et de développement des Arts visuels, initié par le Conseil régional et la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine.

COMMUNIQUE MINISTERE DE LA CULTURE  
PUBLIÉ LE 05.02.2020  
<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Architecture/Architecture-et-cadre-de-vie/Palmares-d-architecture>

